



Travaux

RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES AU CENTRE-VILLE

Pour diffusion immédiate

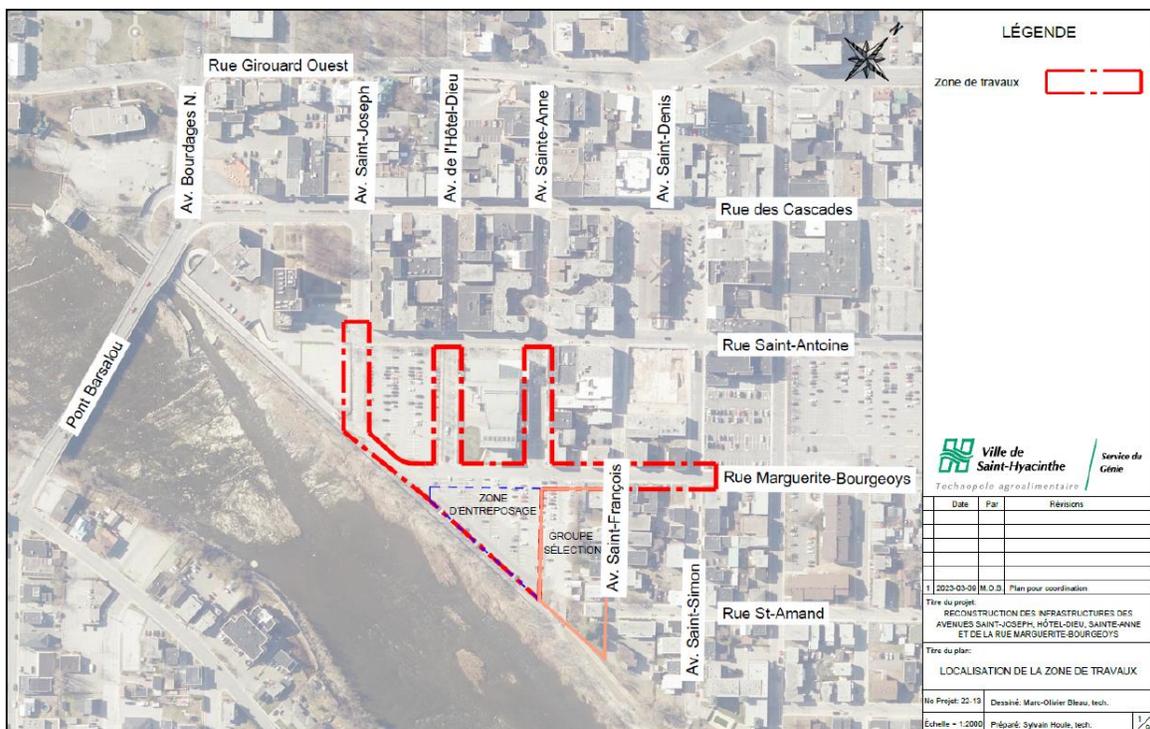
Saint-Hyacinthe, le 27 mars 2023 – Du 3 avril au 21 juillet prochain, la Ville de Saint-Hyacinthe entamera d'importants travaux de réfection d'infrastructures municipales d'aqueduc, d'égouts et de voirie au centre-ville. À terme, ces travaux permettront de mieux desservir l'ensemble des propriétés existantes et futures du centre-ville, en plus de réduire l'empreinte environnementale du secteur.

« Un vent de fraîcheur soufflera sur le centre-ville de Saint-Hyacinthe au cours des prochaines années. Dans une perspective de développement durable, il est essentiel de revoir nos infrastructures souterraines avant de concrétiser de nouveaux projets comme la Place des spectacles et la promenade Gérard-Côté. Ces travaux s'inscrivent donc dans une démarche préventive et tournée vers l'avenir », a indiqué le maire André Bearegard.

Nature des travaux

Les rues et avenues visées par les travaux sont les suivantes :

- **Rue Marguerite-Bourgeoys**, entre les avenues Saint-Simon et Saint-Joseph;
- **Avenue Sainte-Anne**, entre les rues Saint-Antoine et Marguerite-Bourgeoys;
- **Avenue de l'Hôtel-Dieu**, entre les rues Saint-Antoine et Marguerite-Bourgeoys;
- **Avenue Saint-Joseph**, entre les rues Saint-Antoine et Marguerite-Bourgeoys.



Ces travaux, réalisés en six phases, ont été planifiés de manière à limiter les inconvénients pour les résidents et les commerces du secteur.

Plus précisément, ces travaux de reconstruction des infrastructures permettront le remplacement de la conduite d'aqueduc existante par une nouvelle d'un plus gros diamètre, ce qui permettra d'améliorer la protection incendie. De même, les conduites d'égout unitaire actuelles seront remplacées par une conduite sanitaire et une conduite pluviale, ce qui permettra de mieux desservir l'ensemble des propriétés et de réduire l'empreinte environnementale du secteur.

Ce projet prévoit également la reconstruction de la chaussée ainsi que des trottoirs bordant ces tronçons, en plus d'y aménager un nouvel éclairage qui s'intégrera avec celui de la Place des spectacles dont les travaux débuteront durant la seconde moitié de l'année 2023.

Durant toute la durée des travaux, une signalisation de détour sera déployée pour la circulation des véhicules, mais également pour assurer les déplacements piétonniers et à vélo. Une signalisation de proximité sera également mise en place pour rappeler aux automobilistes de ralentir à l'approche de la zone des travaux, tout en portant une attention particulière à la sécurité des piétons et des enfants. Cette signalisation dirigera l'ensemble des automobilistes vers les stationnements disponibles.

Mesures compensatoires

Considérant l'ampleur de ces travaux et les impacts qu'auront ces derniers sur la circulation et le stationnement dans le secteur, un éventail de mesures de mitigation ont été mises en place par la Ville. « Nous sommes conscients que ces travaux entraîneront certains inconvénients dans le quotidien des gens qui fréquentent, travaillent ou habitent dans le centre-ville. Nos équipes ont d'ailleurs travaillé très fort pour atténuer les impacts de ces travaux auprès des résidents, des commerçants et des visiteurs. Chacune des phases a été analysée rigoureusement, afin d'assurer la sécurité des piétons, de faciliter le déplacement des véhicules et de proposer des alternatives de stationnement aux différentes clientèles du centre-ville.

Cependant, il est important de comprendre que les dates prévues pour réaliser les travaux peuvent varier en fonction des conditions climatiques et des contraintes techniques pouvant survenir en cours de route. Il s'agit d'un chantier évolutif, dont on devra s'adapter au fur et à mesure. Notre équipe des communications et de la participation citoyenne s'assurera de rendre toute l'information disponible à travers nos différents outils de communication.

Enfin, je tiens à remercier le Centre des arts Juliette-Lassonde, la SDC centre-ville Saint-Hyacinthe, ainsi que Saint-Hyacinthe Technopole pour leur collaboration dans ce dossier. Ils sont nos yeux et nos oreilles auprès d'une partie importante de la population » ajoute M. Beauregard.

Relocalisation d'arbres

Les arbres actuellement présents sur le site des travaux, plus précisément sur les avenues Saint-Joseph et de l'Hôtel-Dieu, entre les rues Saint-Antoine et Marguerite-Bourgeoys, seront relocalisés dans des parcs municipaux afin de permettre la réalisation des travaux. De nouveaux arbres seront plantés sur le site initial, une fois les travaux complétés.

Pour assurer le succès de cette relocalisation, la Ville de Saint-Hyacinthe travaille en collaboration avec une entreprise spécialisée en transplantation d'arbres d'un certain calibre.

D'autres arbres et végétaux seront éventuellement plantés dans ce secteur au cours des prochains mois et des prochaines années, notamment dans le cadre des travaux de la promenade Gérard-Côté et de la Place des spectacles.

Pour connaître toutes les phases des travaux, les alternatives de stationnement ainsi que les plans de détour, visitez le st-hyacinthe.ca/avis-de-travaux.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300